



Paris, le 05 novembre 2019 - Le 7 novembre 2019, à l'appel du Syndicat National des Ibode (SNIBO)

les infirmières et infirmiers des blocs opératoires de France manifesteront de Montparnasse jusqu'

à la porte du ministère, avenue Duquesne, où une délégation du Syndicat entend être reçue pour exposer à la ministre leurs revendications

En grève depuis le 23 septembre, les Ibode poursuivent et durcissent le mouvement et prévoient un jeudi noir dans les blocs.

#BloqueTonBloc

Rappel des revendications

- L'application pleine et entière de notre Décret d'actes (Décret 2015-74 du 27 janvier 2015). Cette exclusivité d'exercice est une preuve supplémentaire de la compétence et de l'

expertise des IBODE dans la pratique de la suture et dans la réalisation de l'

immobilisation de fracture. Le pacte de «

Écrit par IBODE

Mercredi, 06 Novembre 2019 10:36 - Mis à jour Mercredi, 06 Novembre 2019 10:44

---

refondation des urgences

» présenté par la Ministre de la Santé, prévoyant la mise en place de protocoles de coopération est une atteinte à notre champ de compétences

!

- Une prime spécifique de 300 € suite à l'obtention de nos actes exclusifs

- Une revalorisation des grilles indiciaires pour les Ibode et cadres Ibode dans les établissements privés et publics et le dégel du point d'indice des fonctionnaires

- Une NBI de 30 points : les IBODE sont les seuls acteurs du bloc opératoire à ne pas percevoir la NBI. Notre fonction comporte l'exercice d'une responsabilité particulière et d'une haute technicité majorée par nos actes exclusifs

- Un échéancier concret sur la reprise active de la réingénierie de notre formation avec le Ministère de la santé et des solidarités et le Ministère de l'enseignement supérieur (entamée depuis plus de 10 ans et arrêtée depuis 1 an)

- Un véritable plan de formation (école d'IBODE ou VAE) des IDE en fonction dans les blocs opératoires dans les établissements de santé publics et privés

- Une reconnaissance de la pénibilité de notre profession et de la dégradation des conditions de travail dans les blocs opératoires

- Les étudiants infirmiers de bloc opératoire revendiquent l'homogénéisation de la prise en charge de la formation IBODE, et une concrétisation de la suppression des 2 ans d'exercice infirmier pour accéder à la formation IBODE.

Écrit par IBODE

Mercredi, 06 Novembre 2019 10:36 - Mis à jour Mercredi, 06 Novembre 2019 10:44

---

#BloqueTonBloc